

Exemple d'un minimum nécessaire dans une trousse de première urgence



CONTENU CONSEILLÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

Désignation du produit	Quantité minimale	OUI/NON
Désinfectant : Chlorhexidine	1 boîte d'unidoses de 5 ml ou 1 spray 100 ml	
Compresse de gazes stériles 10x10 cm	1 boîte	
Compresse de gazes stériles 7x7 cm	1 boîte	
Sparadrap micropore ou hypoallergénique	1 rouleau	
Pansements individuels	1 boîte	
Bandes type velpeau	2	
Ciseaux	1 paire	
Pince à échardes à usage unique	1 pince	
Gants jetables sans latex et non talqués	1 boîte	
Doigtiers	1boîte	
Sac plastique à congélation pour section de membre	2 sacs	
Poche de froid avec ou sans réfrigérateur ou glaçons	1	
Couverture de survie	1	
Pansement compressif (type C.H.U.T) si secouriste	1 lot de 2	

Pas de coton

Contenu :

Cette trousse ne doit contenir que les produits répertoriés sur la liste ci-dessus, sans médicament sauf risques spécifiques de l'entreprise évalués avec le Médecin du Travail.

Hygiène :

Après chaque utilisation de la trousse, refermez-la correctement et remettez-la à son emplacement d'origine.
Contrôler régulièrement les dates de péremption et renouveler si besoin.

Défibrillateur dans l'entreprise :

Le sac doit contenir : rasoirs, ciseaux, compresses et électrodes de rechange.

Vérifier régulièrement : les dates de péremption de la batterie et des électrodes ainsi que la présence de la lumière clignotante attestant du bon fonctionnement de l'appareil.

